

## Thème : Actualité législative et jurisprudentielle du droit des sociétés

**Date :** Vendredi 2 décembre 2022 de 13h à 17h

**Lieu :** Angers

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

### Objectifs :

- Effectuer un état des lieux de l'actualité 2022 en matière de droit des sociétés
- Procéder à une mise à jour et un approfondissement des connaissances sur différents thèmes d'actualité

### Méthodes mobilisées :

#### Programme :

1. **Actualité législative**
2. **Actualité jurisprudentielle**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale et interactive avec support power-point remis aux participants.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant

Maître Laurent AIDE, Avocat au Barreau de Poitiers, spécialiste en droit fiscal et droit douanier.

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.